

ACTUALITÉS DES ENTREPRISES

/// Jus de Fruits d'Alsace investit pour s'adapter à la demande du marché

À Sarre-Union, Jus de Fruits d'Alsace (JFA) a un programme d'investissements de plus de 6 millions d'euros.

Cette usine de 330 salariés appartient au groupe LSDH qui compte 2000 collaborateurs. Le site alsacien produit des jus de fruits, des thés et des infusions sous sa marque du territoire emblématique CIDOU ainsi qu'en marque distributeur principalement pour la grande distribution.

L'usine alsacienne, qui compte 18 lignes de production, veut ainsi doubler sa capacité de production de briquettes de jus en rajoutant deux nouvelles lignes de production. Ces investissements s'inscrivent dans le programme de modernisation « industrie du futur » porté par la Région Grand Est.

Avec la crise sanitaire, la demande des consommateurs a évolué vers une nette augmentation pour les fruits sourcés en France. Cependant, actuellement tous les fruits utilisés par JFA ne peuvent pas être produits en France ! Afin d'augmenter cette part, JFA a relancé un projet qui était dans les cartons depuis longtemps : développer une filière de la pomme alsacienne, Sarre-Union se trouvant dans une région où les vergers étaient nombreux. C'est un projet territorial où l'industrie se conjugue avec l'agriculture pour proposer un jus de pomme produit-transformé-embouteillé en Alsace. Une étude de faisabilité associant les producteurs de pommes est en cours.

Depuis de nombreuses années, l'ADIRA accompagne ce fleuron de l'Alsace Bossue dans ses différents projets de développement aussi bien sur les questions foncières, de soutiens des pouvoirs publics que la mise en réseau avec les acteurs locaux.



© Jus de Fruits d'Alsace

SOMMAIRE

▶ ACTUALITÉS DES ENTREPRISES

Jus de Fruits d'Alsace investit pour s'adapter à la demande du marché

Projets d'investissement chez Hydra Beauty & Clean

Nouvel entrepôt logistique produits frais SCAPALSACE à Niederhergheim

▶ NOUVELLES DES TERRITOIRES

Démarche « Territoire Intelligent » en Alsace Centrale

▶ PUBLICATIONS

Où vont travailler les Alsaciens ?

▶ MARQUE ALSACE

Fabriquée en Alsace

L'Industrie Magnifique

édITO



L'année 2020 est désormais derrière nous mais les traces qu'elle laissera sur l'économie alsacienne sont malheureusement durables. Au terme de ce premier semestre 2021, nous mesurons encore les conséquences de la crise sanitaire et économique dans la désorganisation des chaînes logistiques, dans la difficulté d'accès aux matières premières ou encore, pour certaines filières, dans des niveaux d'activité nuls ou très bas détruisant de la valeur et de l'emploi.

Dans ce contexte encore agité, l'ADIRA garde le cap aux côtés des dirigeants des 400 grandes entreprises industrielles et du tertiaire supérieur qu'elle rencontre et accompagne au quotidien. En lien avec les collectivités locales dont elle est un partenaire de premier plan dans l'animation économique de proximité, elle a confirmé l'importance de sa mission visant à favoriser la résilience et le développement de tous. Ainsi, depuis l'été 2020, les entreprises ont réactivé des projets d'investissements qui avaient été mis entre parenthèses. La disponibilité de liquidités sur le marché et la stimulation des plans de relance ont aussi permis de générer un flux de nouveaux projets. Pour chacun, l'ADIRA demeure aux côtés des entreprises, dans son rôle de facilitateur.

Les soutiens renouvelés, financiers et opérationnels, de la Collectivité Européenne d'Alsace, de la Région Grand Est et de l'ensemble des EPCI d'Alsace la confortent dans ses missions autant qu'ils attestent de la qualité de ses interventions. Alors que d'importantes échéances électorales se profilent, les équipes de l'ADIRA auront à cœur de maintenir avec l'ensemble des élus la qualité qui caractérise les relations nouées jusqu'à présent.

Je vous souhaite une bonne lecture !

Frédéric BIERRY
Président

Projets d'investissement chez Hydra Beauty & Clean



© Hydra Beauty & Clean

Située à Moosch, l'entreprise Hydra Beauty & Clean est spécialisée dans la fabrication de cotons de démaquillage et de soins. Deux investissements majeurs et transformants marquent une étape significative pour le développement du site.

Après avoir été géré durant trois générations par la famille RIETMANN, le site a été racheté en 2003, puis en 2011. À la suite de difficultés, l'entreprise est reprise en 2017 par Gabriel KERMICHE et le groupe polonais ECOWIPES. L'opération a été soutenue par la Communauté de Communes (CdC) de la Vallée de Saint-Amarin, qui a fait l'acquisition des bâtiments au travers d'une opération de lease-back. C'est ainsi qu'est née Hydra Beauty & Clean (HBC).

Après la reprise, les activités ont été focalisées sur la partie découpe avec de nombreux investissements pour remettre à niveau l'outil de production. Aujourd'hui, HBC fabrique, conditionne et vend des cotons à démaquiller pour des marques distributeurs et commercialise également une gamme de produits propres sous la marque BOCOTON. Les efforts entrepris commencent à porter leurs fruits : de 40 salariés fin 2017, HBC compte désormais 75 salariés. Le chiffre d'affaires a été multiplié par 3.

Nouvelle ligne de fabrication de nappe de coton

En discussion depuis quelques temps, un projet de construction d'une nouvelle ligne de fabrication de nappe de coton en rouleau verra le jour. Elle sera innovante et respectueuse des bonnes pratiques en la matière préconisées par l'Union européenne. Cette ligne de fabrication sera unique en France car elle combinera, en un seul et même process, toutes les étapes qui jusqu'ici faisaient l'objet d'un traitement distinct et bien souvent sur des sites éloignés de plusieurs centaines de kilomètres. Elle permettra à partir de coton brut, de le blanchir et de le convertir en nappe de coton (rouleaux).

Cet investissement sera réalisé en 2021, il a été soutenu par l'État dans le cadre du Plan de relance, la Région Grand Est, la CdC de la Vallée de Saint-Amarin et la société ECOWIPES. Il offre de réelles perspectives pour le site de Moosch avec de nouveaux recrutements, notamment pour des postes en production en ingénierie et en maintenance. Soucieuse du développement du territoire, l'entreprise s'attache à recruter localement et à former en interne.

Développement d'une plateforme logistique

Un second projet est en cours de réalisation accompagné par la CdC de la Vallée de Saint-Amarin : le développement d'une plateforme logistique. Ainsi, un réaménagement d'une partie des locaux, couplé à l'acquisition de matériel type racks, permettra de faire de Moosch un site logistique pour le groupe.

L'ADIRA a travaillé en étroite collaboration avec l'entreprise pour l'accompagner sur les axes nécessaires à son développement, en organisant par exemple la mise en relation avec des acteurs locaux ou encore en l'appuyant dans l'identification des aides possibles pour le projet.

Trouvez l'article détaillé sous www.adira.com

Nouvel entrepôt logistique produits frais SCAPALSACE à Niederhergheim

Scapalsace est la centrale d'achat et logistique qui couvre une grande partie des magasins et drive E.Leclerc des régions Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté soit environ 120 points de vente.



© Scapalsace

Basée à Colmar, elle développe depuis quelques années une nouvelle plateforme logistique ultra-moderne à Niederhergheim (Communauté de communes du Centre Haut-Rhin).

Accompagnée sur ce projet dès 2011 par l'ADIRA, notamment sur les aspects fonciers, le premier entrepôt logistique spécialisé dans les produits secs était une première nationale en faisant appel à une nouvelle technologie permettant d'automatiser le stockage et la dépalettisation, d'optimiser le traitement des commandes et le chargement des camions limitant ainsi fortement le nombre de véhicules et les émissions de CO₂.

Cette première française est aujourd'hui reproduite dans d'autres SCAP régionales.

Le nouvel entrepôt représente un investissement de 60 millions d'euros et la création d'environ 120 emplois. Il sera spécialisé dans les produits frais, le site de Colmar étant saturé et dédié à d'autres gammes de produits.

Compte tenu de la forte digitalisation de cet équipement, l'ADIRA a permis à l'entreprise de réaliser un diagnostic usine du futur et d'obtenir une subvention régionale à l'investissement.

L'entreprise est depuis quelques années un partenaire de la Marque Alsace.

/// Démarche « Territoire Intelligent » en Alsace Centrale

© CD68

En Alsace Centrale, les entreprises se mobilisent pour un projet de développement commun.

Initiée par des entreprises, l'ADIRA, des collectivités locales, la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Région Grand-Est, la démarche « Territoire intelligent/Connecting People » a pour objectif d'interconnecter les acteurs moteurs du territoire. Il s'agit d'un projet d'intérêt commun visant à favoriser le développement économique et la capacité de résilience du territoire de l'Alsace Centrale.

Porté avant tout par des industriels, il est construit sur le constat que l'entreprise du futur doit être capable de mobiliser des énergies et de créer des synergies autour d'elle, en travaillant en réseau avec son écosystème, son territoire d'implantation. Si les entreprises sont généralement bien organisées au niveau des filières, la coopération locale entre entreprises d'activités diverses et les acteurs du territoire, reste souvent assez faible.

Ainsi, pour répondre à ces enjeux, les acteurs économiques du Centre Alsace ont plusieurs objectifs :

- ▶ améliorer la connaissance des compétences et des expertises présentes sur le territoire ;
- ▶ construire autour de valeurs communes ;
- ▶ échanger sur les bonnes pratiques entre entreprises ;
- ▶ partager des ressources : compétences, équipements, matériels, achats groupés, etc. ;
- ▶ favoriser la croissance des territoires par un renforcement du tissu industriel : mise en œuvre de projets communs remontant des besoins des entreprises et pouvant être traité localement ;
- ▶ valoriser et œuvrer pour une plus grande reconnaissance du territoire.

La démarche, labellisée Territoires d'Industrie, enregistre d'ores et déjà ses premières victoires :

- ▶ l'organisation de plusieurs « Connecting Day », réunions physiques d'échanges et de présentations des compétences des entreprises du réseau. Elles portaient sur des thématiques comme l'innovation, la qualité de vie au travail, la transformation industrielle ou encore les nouvelles stratégies d'entreprise ;
- ▶ par suite de la crise sanitaire, ces moments d'échanges en présentiel ont muté en visioconférences, les « Connect'teams ». Elles ont permis de partager des bonnes pratiques et de participer à la continuité d'activité des entreprises ;
- ▶ les Connect'teams ont donné lieu à la constitution de plusieurs groupes de travail pratiques : HSE (hygiène, sécurité, environnement), le télétravail, « Le monde d'après ? » ;
- ▶ les formats courts et en visio ont fait preuve de leur performance. Nous avons poursuivi ces « capsules » avec comme première thématique, le télétravail : témoignages sur la mise en œuvre, comment manager

à distance, le bien-être et le mal-être des collaborateurs, les conséquences sur les espaces de travail. Elles se poursuivront sur les sujets d'efficacité énergétique et d'innovation ;

- ▶ nous avons également organisé une première nationale, à savoir un Gemba Walk interentreprises en visioconférence. Une quinzaine de responsables industriels du réseau ont pu appuyer, durant une matinée, un dirigeant du PME sur une problématique d'organisation du process.

Plusieurs projets sont actuellement en cours d'élaboration tels que le renforcement de la mutualisation de ressources, des réflexions locales sur des thématiques pointues (IOT, Data Scientist...), l'élaboration tiers-lieux ou encore le renforcement des liens avec le territoire.

L'ADIRA membre fondateur de cette démarche, apporte son expertise issue du réseau RESILIAN et soutient fortement son développement en prenant en charge la conception et l'organisation des événements.



PUBLICATIONS

/// Où vont travailler les Alsaciens ?

Dans les territoires alsaciens, le poids du travail frontalier atteint 51,5% dans la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin. En effet, d'après les données mises à disposition par l'Insee (RP 2017, exploitation complémentaire), 67 807 actifs résident en Alsace et travaillent à l'étranger, soit 8,4% du nombre total d'actifs en emploi. Ils sont notamment 37 952 à travailler en Suisse et 29 024 en Allemagne.

L'analyse des mobilités professionnelles fait ressortir par ailleurs que parmi les actifs en emploi qui résident en Alsace :

- ▶ 89,4% travaillent en Alsace,
- ▶ 56,2% travaillent au sein de leur intercommunalité de résidence.

Ainsi, dans les principales intercommunalités alsaciennes, la part des actifs en emploi qui travaillent au sein de leur territoire de résidence est de :

- ▶ 85,7% pour l'Eurométropole de Strasbourg,
- ▶ 70,2% pour Mulhouse Alsace Agglomération,
- ▶ 68,4% pour Colmar Agglomération,
- ▶ 54,9% pour la Communauté d'Agglomération de Haguenau,
- ▶ 39,3% pour Saint-Louis Agglomération.

Trouvez l'étude complète sous : [mobpro-alsace-2017.pdf](#) (adira.com)

/// ADIRA, partenaire et mécène de la 2^e édition de L'Industrie Magnifique



La 2^e édition de L'Industrie Magnifique avait lieu à Strasbourg du 3 au 13 juin 2021. Pendant ces dix jours, 30 œuvres d'art originales et monumentales étaient exposées sur 20 places publiques de Strasbourg.

L'ADIRA figure parmi les initiateurs de l'événement « L'Industrie Magnifique ». Performance qui permet une rencontre entre l'art et l'industrie sur la place publique, L'Industrie Magnifique associe artistes, entreprises mécènes et collectivités locales, fédérés autour d'un objectif commun : promouvoir et développer la création, l'art et le patrimoine industriel dans les territoires.

L'ADIRA partenaire et mécène de cette 2^e édition de LIM

L'ADIRA était partenaire et mécène de cette nouvelle édition de L'Industrie Magnifique. Cette initiative s'inscrit en cohérence avec notre cœur de métier : celui d'accompagner les entreprises industrielles en Alsace dans leurs projets de développement, de valoriser l'image de l'industrie et de soutenir le développement économique.

Nous avons souhaité collaborer avec l'artiste Alexandre Astier dans le cadre d'un solo show pour L'Industrie Magnifique 2021.

Le focus était fait sur les œuvres produites par l'artiste ces dernières années. Alexandre Astier utilise dans sa pratique des matières premières issues de l'industrie, des objets du quotidien, trouvés, glanés, qu'il assemble avec une intelligence poétique. Ces œuvres intemporelles qui rappellent « l'esprit de l'établi ou de la grange » ou sa passion pour la pétanque, sont élaborées avec précision et finesse.

L'exposition intitulée « machin, machine » pouvait être visitée à AEDAEN Gallery à Strasbourg.

MARQUE ALSACE

/// Fabriqué en Alsace, une marque de qualité 100% alsacienne !

Fabriqué en Alsace est la nouvelle marque qui valorise la qualité et le savoir-faire des produits alsaciens. Portée par la Marque Alsace, elle sera lancée en septembre prochain. Une belle mise en lumière de l'offre et des produits issus des fabricants alsaciens.

La marque Fabriqué en Alsace vient s'adosser aux marques « Savourez l'Alsace » et « Savourez l'Alsace Produit du terroir » et valorise le savoir-faire des entreprises alsaciennes pour les produits hors agroalimentaires.

La marque Fabriqué en Alsace est attribuée aux produits eux-mêmes, et permet à l'entreprise qui en bénéficie de :

- ☑ différencier ses produits autour d'une marque produit porteuse de valeur ;
- ☑ bénéficier de l'image de qualité et d'excellence, associée aux savoir-faire alsaciens ;
- ☑ rassurer le consommateur sur la provenance des produits ;
- ☑ bénéficier d'une communication et d'une visibilité globale ;
- ☑ bénéficier d'un réseau ;
- ☑ soutenir l'économie alsacienne.

Pour faire accréditer vos produits, votre entreprise doit disposer d'un site de production en Alsace, remplir un dossier de candidature et s'acquitter des frais d'adhésion. Vos produits ne sont éligibles qu'à la condition que les étapes de production qui leur confèrent leurs caractéristiques essentielles, aient bien lieu en Alsace.

Démarrée début 2020, la démarche Fabriqué en Alsace a été co-construite avec une quinzaine d'entreprises pilotes, qui ont défini le projet, le cahier des charges et la stratégie de communication du dispositif.

Rejoignez la démarche !

Pour plus d'informations concernant le dispositif, son coût, ses modalités d'obtention, contactez : line.dillenseger@adira.com

Les entreprises pilotes de la démarche :

- Colorathur
- Corderie Meyer-Sansboeuf
- Barral (masques)
- Fun!Ethic
- Dutriaux
- Labonal
- Mob&more
- Mupa emballages
- Les ateliers Sacker & Massé
- SES-Sterling
- Tschoppé
- Vhm Groupe
- Walter Stores et Volets
- Wienerberger

Directeur de publication : Vincent Froehlicher
Rédaction : Marie Blanck, Valérie Carasco, Line Dillenseger, Mathilde Lafaye, Sébastien Leduc, Sigrid Périn, Lilly Schild, Jean-Michel Staerlé, Éric Thoumelin, Yves Demangel

Relations avec les prestataires : Sigrid Périn, Amandine Wack
Conception graphique : WA graphiste, 06 08 78 05 13
Impression : Imprimerie Kocher, 03 88 50 26 09
ISSN : 1161-3394
Abonnement : Contactez l'ADIRA - alsace@adira.com

adira 
L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT D'ALSACE

Siège social : Parc des Collines - 68 rue Jean Monnet - F-68200 Mulhouse - Tél. +33 (0)3 89 60 30 68
Pôle Bas-Rhin - Strasbourg Eurométropole : 3 quai Kléber - « Le Sébastopol » - F-67000 Strasbourg - Tél. +33 (0)3 88 52 82 82
Pôle Marque Alsace : Château Kiener - 24 rue de Verdun - F-68000 Colmar
www.adira.com - www.marquealsace.com - [f](https://www.facebook.com/ADIRA.Alsace) ADIRA.Alsace [i](https://www.instagram.com/ADIRA_Alsace) @ADIRA_Alsace [in](https://www.linkedin.com/company/adira) ADIRA